
L'auteur des branches II et Va du *Renard* et Chrétien de Troyes

M. Wilmotte

Citer ce document / Cite this document :

Wilmotte M. L'auteur des branches II et Va du *Renard* et Chrétien de Troyes. In: Romania, tome 44 n°174, 1915. pp. 258-260;

doi : <https://doi.org/10.3406/roma.1915.4841>

https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1915_num_44_174_4841

Fichier pdf généré le 06/04/2018

MÉLANGES

L'AUTEUR DES BRANCHES II ET Va DU *RENARD* ET CHRÉTIEN DE TROYES

En lisant, l'autre jour, le beau livre de M. Lucien Foulet sur le roman de *Renart*, et plus particulièrement l'étude si pénétrante consacrée à « la branche II et ses modèles », je m'étonnais que l'érudit critique n'eût pas tiré un meilleur parti de l'œuvre du plus grand poète de notre moyen âge, Chrétien de Troyes.

L'auteur de la branche II, nous dit-on, « est un homme très au courant de la production littéraire de son époque... Il mentionne... *Troie* et *Tristan* ». C'est exact; mais il se garde de mentionner l'écrivain à qui il a les plus fortes obligations ¹,

1. Mais ne le mentionne-t-il pas? Un scrupule m'est venu en lisant l'ingénieuse discussion de la page 141. M. Foulet essaie d'y interpréter ce vers énigmatique de la branche (8) : *Romanz de lui et de la beste* (éd. Martin : *et de sa geste*). En me reportant aux *Observations*, etc. de E. Martin (p. 34, n. 1), je constate qu'un manuscrit (O = 12583 f. fr.) porte *dulait e. d. l. b.*, ce qui semble ne signifier rien. J'ai voulu examiner moi-même le passage dans ce manuscrit, dont M. Martin nous dit qu'il est le curieux résultat d'un tripatouillage, mais reproduit parfois des leçons anciennes (*Recherches*, etc., p. 10); je suis enclin à croire à une lecture fautive *dulait* pour *d'iuain* dont il est à peine utile d'expliquer comment elle s'est produite; et alors tout devient clair; c'est d'*Ivain* et de *son lion* qu'il s'agit; notre anonyme a pensé au chevalier breton et à son lion fidèle. La célébrité de cette fable, renouvelée de celle d'Androclès, a inspiré plus d'un auteur. *Gilles de Chin*, ce roman écrit dans notre Hainaut sur des données traditionnelles, renferme un épisode du lion, tiré directement de Chrétien, et M. Foerster (*Eiml.*, p. xxxiv et suiv.) a montré

et c'est celui qui nous a donné *Yvain*, le plus pur joyau du roman au XII^e siècle. *Yvain* était, si j'ose ainsi m'exprimer, sur sa table alors qu'il narrait l'aventure de Renard et de Chantecler, et non pas seulement *Yvain*, mais, semble-t-il, d'autres ouvrages de Chrétien.

Il est, par exemple, un tour familier à Chrétien, qui reparaît dans quatre au moins de ses ouvrages. Il consiste en une sorte d'imprécation exclamative où se marque son éloignement pour les « mauvaises langues ». Nul n'a plus durement taxé les méchants propos qui circulent dans le monde et n'épargnent personne :

Honie soit ma langue tote !
 (Er. En. 3116.)
 Honie soit tote ma gorge.
 (G. Engl. 1437.)
 Langue de vilain soit honie,
 Honiz soit ses cuers et sa boche !
 (Ibid. 1492-3.)
 La vostre langue soit honie
 Que tant i a d'escamonie !

 Langue, qui onques ne recroit
 De mal dire, soit maleoite !
 (Yv. 615-6 ; 620-1.)
 Honie soit la gorge torte !
 (Perc. 2363.)

L'auteur des branches II et Va de *Renart* s'est souvenu de cela, et il adopte, dans le fond et la forme, la réprobation de son modèle :

La boce, fait-il, soit honie
 Qui s'entremet de noise fere
 A l'ore qu'ele doit se tere !
 (II, 446-8.)

Ailleurs il s'est souvenu, avec beaucoup d'à-propos, d'une sorte de maxime qui figure dans *Cligès* :

que ce n'était pas la seule trace d'une influence qui persiste. Le mot de *beste* appliqué au lion, est familier à Chrétien (*Yvain*, 3375 : *a la beste et jantil et franche* ; 3427 *sauvage beste*, etc.).

Tel cuide sa honte vengier
Qui pourchace son encombrier.	Qui cuide bien vangier sa honte ;
(II, 1103-4.)	Mes teus cuide, se il li loist,
	Vangier sa honte qui l'acroist.
	(Cl. 2930-2.)

Ailleurs encore, c'est au célèbre dialogue entre Laudine et Lunete¹ qu'il fait un emprunt indéniable :

Dit en avez vostre plaisir,	Que dit avez vostre plaisir,
S'avez perdu un bon taisir.	Si ai perdu un bon teisir.
(Va, 853-4.)	(Yv. 1725-6.)

De nouvelles et plus minutieuses recherches feraient, j'en ai la conviction, découvrir d'autres analogies non moins dignes de mention.

M. WILMOTTE.

NOTES ET CORRECTIONS AUX CHANSONS DE RAOUL SISDE SOONS
(Voir *Romania*, XLIV, 159)

I

I, 4. D'après les manuscrits je lirais : *Qui dev[e]roie adès plaindre et plorer*. — III. Corriger au v. 13 *m'acorer* (au lieu de *d'acorer*) et adopter au vers suivant la leçon de *NV* :

Sent son glaive m'acorer
Quant ne me veut regarder.

1. Ce dialogue n'était pas inconnu de Marie de France et — est-ce un simple hasard ? — elle l'a mis à contribution au début de la fable dont M. Foullet penche... « à voir une réminiscence lointaine » (p. 143 de son livre) dans le récit de la branche II :

.....	
Fui, fet ele, laisse m'ester !	Fui, fet-ele, leisse m'en pes !
Se jeo t'en oi ja mès parler,	Se je t'en oi parler ja mes
Tenir te purras pur bricun.	Ja mar feres mes que t'an fuies...
	(Yv. 1645-7.)